



Publié sur *Vallées Catalanes du Tech et du Ter* (<https://www.vallscatalanes.org>)

Le label en Vallées Catalanes



Avec l'obtention du label "Ville et Pays d'Art et d'Histoire", les Vallées Catalanes du Tech et du Ter souhaitent être reconnues comme une entité géographiquement et culturellement cohérente dotée d'une importante richesse patrimoniale.

Il s'agit également de rendre compte de la vitalité de ce territoire laquelle se manifeste au quotidien dans la mobilisation de tous pour préserver, entretenir et enrichir un cadre de vie fragile.

Ces activités méritaient d'être reconnues par un label national français venant consacrer des efforts exemplaires, consentis au quotidien par tous les acteurs du territoire.

Le projet positionne le potentiel culturel et patrimonial du territoire comme un levier efficace du développement social et économique.

Il relaye le projet de développement du territoire, qui coordonne les initiatives locales et définit le cadre d'intervention de chacun, et mobilise les partenaires sur un projet partagé par tous.

Enfin, il permet au territoire de s'engager dans une dynamique transfrontalière présente au quotidien mais peu coordonnée en expérimentant des pratiques communes au-delà des cadres législatifs et réglementaires en place dans chacun des deux pays en créant le premier Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier géré par une structure juridique européenne.

Définir son projet collectif, le porter et l'ancrer dans l'Europe de demain tel est le défi du territoire.

Le label "**Villes et Pays d'Art et d'Histoire**" est un label français attribué par le Ministre de la Culture, après avis du Conseil National des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

La médiation de l'architecture et du patrimoine, outil de développement durable, intègre la construction des projets urbanistiques et architecturaux d'aujourd'hui dans une conscience de continuité, impliquant fortement la communauté et chacun des citoyens qui la composent vis-à-vis de la société actuelle et future.

Le projet culturel « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » associe dans sa démarche tous les éléments - patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique - qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

Les Villes et Pays d'Art et d'Histoire s'engagent à développer une politique culturelle et touristique à partir du patrimoine articulée avec les équipements culturels qui se décline notamment en :

- Sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère,
- Présentation du patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale,
- Initiation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine,
- Offre au public touristique de visites de qualité par un personnel qualifié.

Les Villes et Pays d'Art et d'Histoire s'engagent à :

- Recruter un personnel qualifié agréé par le ministère de la culture et de la communication (animateur de l'architecture et du patrimoine et guides conférenciers),
- Développer des actions de formation à l'intention des personnels territoriaux, des médiateurs touristiques et sociaux, des associations,
- Assurer la communication et la promotion de l'architecture et du patrimoine à l'intention de publics diversifiés.

Le label en Occitanie

Les Villes et Pays d'Art et d'Histoire constituent un réseau national français. En Région Occitanie, le réseau est l'un des plus importants du territoire national.
